

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2021

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE
LOCALE - (N° 4406)

AMENDEMENT

N ° CD205

présenté par
M. Gomès et M. Dunoyer

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9 QUINQUIES, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.